

Communiqué de presse

CONSEIL MUNICIPAL DE SAINT-IMIER

Assainissement de la Montagne du Droit

Suite à l'événement d'une ampleur exceptionnelle survenu le 13 avril 2016 à Saint-Imier où un bloc de pierre d'un volume conséquent s'est détaché d'une paroi rocheuse pour dévaler la Montagne du Droit et s'immobiliser sur le chemin des Philosophes. La Municipalité s'est engagée à tout mettre en œuvre afin d'assainir le versant nord de Saint-Imier pour prévenir tout accident dû aux chutes de pierres et réduire le risque à un niveau acceptable.

En ce sens, le Conseil municipal a présenté un rapport au Conseil de ville en vue du minage de blocs susceptibles de se mettre en mouvement et de la pose de filets de protection dans le secteur situé à l'est du funiculaire.

Parallèlement au crédit voté par le Conseil de ville, d'autres travaux – directement liés à l'éboulement d'avril et faisant l'objet de dépenses liées – sont planifiés. Les premiers se dérouleront du 04 au 08 juillet 2016 et porteront sur l'éradication des risques liés à deux blocs dont la situation laisse à penser qu'ils pourraient à tout moment dévaler. D'autres assainissements sont prévus d'ici la fin de l'année 2016.

Des perturbations de la circulation sont donc à prévoir entre le 04 et le 08 juillet. La fermeture temporaire de la route est prévue le vendredi 08 dans la matinée pour une durée estimée à une heure environ. Ceci est nécessaire pour permettre le minage des blocs et garantir la sécurité des personnes et des biens.

Les chemins pédestres seront également fermés pendant ce laps de temps.

La prudence et les égards restent de mise à l'approche du chantier afin d'éviter tout accident.

La Municipalité remercie les riverains et les personnes touchées par ces travaux de leur compréhension.

Pour tous renseignements complémentaires :

- *Nicolas Vuilleumier, chef du service d'urbanisme et mobilité nvuilleumier@saint-imier.ch, 032 942 44 35*
- *Vincent Brahier, voyer chef, vbrahier@saint-imier.ch, 032 941 20 28*
- *Hans-Heini Utelli, chef de projet bureau Impuls AG, Hans-Heini.Utelli@impulsthun.ch, 033 225 60 10*

Horaire administratif modifié

Durant la saison estivale, les bureaux de l'administration communale resteront ouverts uniquement le matin du lundi 11 juillet au vendredi 5 août 2016. Il sera ainsi possible d'accéder aux différents services communaux de 8h00 à 11h45, excepté le jeudi. Le Conseil municipal rappelle toutefois qu'il est possible, sur simple appel téléphonique, de convenir d'un rendez-vous avec tous les services de l'administration en dehors des heures d'ouverture des guichets.

Pause estivale pour le Conseil municipal

Les membres de l'exécutif imérien tiendront mardi 5 juillet 2016 leur 23^{ème} séance de l'année avant d'observer la pause estivale. Leurs délibérations reprendront mardi 9 août 2016. Le Conseil municipal profite de l'occasion qui lui est donnée de souhaiter, à toutes et tous, un très bel été !

Le Conseil fédéral fait escale en Terre d'Energies !

Le Président de la Confédération, M. Johann Schneider-Ammann a retenu Saint-Imier comme destination principale du premier jour de l'excursion du Conseil fédéral 2016 qui sera placée, à Saint-Imier, sous le signe de l'innovation et de la révolution industrielle 4.0

Après une rencontre avec plusieurs représentants d'entreprises innovantes en matinée, nos ministres se prêteront à un moment d'échange avec la population sur la place du Marché le jeudi 7 juillet à midi et quart. Afin de marquer dignement cet événement, la Municipalité de Saint-Imier organisera un apéritif convivial ouvert à toutes et à tous autour des produits régionaux.

La délégation fédérale sera accompagnée pour l'occasion des deux nouveaux Conseillers d'Etat, Messieurs Pierre-Alain Schnegg et Christoph Ammann.

Le Conseil municipal informe que plusieurs secteurs du centre de la localité seront ainsi interdits à la circulation et au parcage durant quelques heures. Comme à l'accoutumée, la circulation automobile sera déviée par les rues secondaires selon le schéma usuel. Les automobilistes sont remerciés d'avance de l'attention dont ils feront preuve pour l'occasion.

Saint-Imier, mercredi 29 juin 2016
(cm)